

# UN3480, PILES AU LITHIUM IONIQUE (envoyées seules)

Envois par mode maritime selon le Code IMDG – Amdt 42-24 (2026)

Seuls les employés formés en TMD sont autorisés à expédier des piles au lithium selon ce guide.

## Petites piles & batteries

– Disposition particulière 188 –  
(Guide d'expédition de MD #24)



- Énergie nominale (exemption)
  - Piles ( $\leq 20$  Wh)
  - Batteries ( $\leq 100$  Wh)
- Masse brute du colis  $\leq 30$  kg
- Épreuve de chute de 1.2 m

## Piles & batteries réglementées

– Instruction d'emballage P903 –  
(Guide d'expédition de MD #21)



- Énergie nominale
  - Piles ( $> 20$  Wh)
  - Batteries ( $> 100$  Wh)
- Emballage ONU (PG II)



Le numéro ONU sur la marque doit mesurer au moins 12 mm de hauteur.